

Rapport public

Date d'émission du rapport : 4 février 2026

Numéro d'inspection : 2026-1268-0001

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : Eden House Care Facility Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Eden House Nursing Home, Guelph

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 30 janvier 2026 et 2 au 4 février 2026

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00165467 – Signalement en lien avec la prévention et la gestion des chutes

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programmes obligatoires

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : la disposition 53 (1) 1 du Règl. de l'Ont. 246/22

Programmes obligatoires

Paragraphe 53 (1) – Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce que soient élaborés et mis en œuvre au foyer les programmes interdisciplinaires suivants :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Ouest

609, rue Kumpf, 1^{er} étage

Waterloo ON N2V 1K8

Téléphone : 888-432-7901

1. Un programme de prévention et de gestion des chutes visant à diminuer le nombre de chutes et les risques de blessure.

Selon la politique du foyer en matière de chutes (falls policy), les membres du personnel devaient faire part des facteurs de risque qu'ils relevaient dans le cas des personnes résidentes. Cependant, on a omis de le faire pour une personne résidente.

Sources : Politique du foyer en matière de chutes (falls policy); notes d'enquête interne; entretien avec la directrice ou le directeur des soins infirmiers.